



Emerging Trends in Infrastructure

Les 10 tendances qui
vont impacter le secteur
des infrastructures en 2019

KPMG International

kpmg.com/emergingtrends



Les 10 tendances qui vont impacter le secteur des infrastructures en 2019

La sphère publique tente de réaffirmer son rôle face à la technologie : Le rythme accéléré des innovations va bousculer le marché et pousser les autorités publiques à remettre en cause leurs stratégies. La réponse orchestrée depuis peu souligne une réaffirmation de la réglementation, une attention accrue sur la gouvernance et la prestation de services. Bien que les gouvernements souhaitent maintenir un certain niveau de régulation, la vitesse à laquelle les changements technologiques et sociaux avancent est supérieure à la capacité qu'a la puissance publique pour les organiser, voire les maîtriser.

La donnée comme vecteur de croissance de l'efficacité opérationnelle des infrastructures : Les données seront désormais exploitées pour développer l'efficacité opérationnelle des infrastructures : en augmenter la productivité, prolonger la durée de vie des actifs, réduire les coûts d'exploitation et de maintenance, superviser les prestations de services et évaluer la valeur des investissements, autant de cas d'usage de la data science dans le secteur. L'enjeu pour les acteurs privés et publics sera de

la standardiser, d'en formaliser la valeur sociétale afin de faire émerger un consensus autour de sa propriété, de son partage et de sa protection.

La renaissance des mégaprojets : Les mégaprojets prennent et vont prendre une ampleur et une complexité sans précédent. Les maîtres d'ouvrage seront souvent contraints de choisir entre un consortium onéreux d'entreprises locales expérimentées, prendre un risque en acceptant des acteurs inexpérimentés ou faire appel à des concurrents étrangers : choix difficile.

Des opportunités dans les marchés émergents corrélées à un accroissement des risques : La concurrence va s'accroître dans les pays en voie de développement. Les acteurs de l'infrastructure s'y intéresseront de plus en plus, à la recherche de meilleurs rendements et marges. Un regain de rigueur dans le montage des projets par une analyse de faisabilité technique et financière plus solide sera salutaire, d'autant qu'avec la croissance des flux financiers et des garanties, les entrants se multiplient et l'équilibre entre risque et rendement pourrait être fragilisé.

Davantage de rigueur dans la gestion des infrastructures grâce au Data Analytics

L'analyse de données permettra aux autorités une planification opérationnelle et financière plus efficace. Cette dernière va s'accompagner d'une reconnaissance accrue de la transparence et du consensus dans la prise de décision.

Le développement durable s'inscrira de plus en plus dans le courant dominant

Les Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU sont largement reconnus dans le secteur privé et la société civile. L'évaluation des politiques publiques au travers des ODD va se généraliser, les conseils d'administration intégreront de plus en plus la notion de durabilité dans leur feuille de route, les investisseurs s'intéresseront prioritairement aux projets qui respecteront de nouveaux critères, notamment sociaux et environnementaux. Ce mouvement sera catalysé par l'acteur public en quête d'avenir durable.

Le progrès l'emportera sur la division

Les divisions politiques sont à la hausse, les sociétés se fracturent, les accords commerciaux multilatéraux s'ébranlent. Pourtant, même si les médias laissent entendre que les accords mondiaux sont fragilisés, des progrès ont été réalisés au-delà des gros titres. Toutefois, dans ce contexte en mutation, il faudra réévaluer les portefeuilles de projets d'infrastructure de transports, d'énergie, mais aussi de télécommunications. Il sera également nécessaire de mieux répartir les risques entre les parties prenantes.

La concurrence par les nouvelles technologies s'intensifiera

Mondialement, la production d'énergie renouvelable est en pleine croissance, la chute du prix des panneaux solaires et des turbines éoliennes appuie cette tendance alors que la dé-carbonisation est et sera une priorité publique. Certains opérateurs ont parié sur les économies d'échelle pour baisser les coûts. Les gouvernements européens s'éloigneront petit à petit des tarifs d'achat au profit d'accords d'achat, réduisant ainsi les marges et rendements tout en abaissant les prix pour le consommateur.

Le client devient roi

Les citoyens vont interagir de plus en plus avec les infrastructures, d'une manière nouvelle et inattendue. Leurs connexions avec les usagers sera un enjeu crucial pour optimiser à la fois leurs performances et en faire accepter leur coût, tant la perception du service rendu sera supérieure au prix payé. Il est probable que demain, la valeur d'une concession autoroutière sera davantage composée par son portefeuille clients plutôt que par la durée du contrat ou le coût de revient de l'ouvrage concédé.

L'interdépendance va créer de plus en plus d'opportunités

Fini le temps des silos dans les infrastructures. L'interdépendance est le principal moteur de croissance. L'émergence des smart cities est le témoignage de cette nécessité d'une programmation coordonnée des investissements pour, à partir des besoins des usagers, repenser, grâce à la technologie, des infrastructures efficaces, durables et acceptables par leur environnement et surtout leurs usagers.



Contacts

Xavier Fournet

Associé, Responsable Infrastructure et Construction

Tél. : 01 55 68 68 50

Mail : xfournet@kpmg.fr

Christian Jabre

Associé, Infrastructure

Tél. : 01 55 68 93 17

Mail : christianjabre@kpmg.fr

Accédez à l'étude complète
en flashant le code ci-dessous :



Les informations contenues dans ce document sont d'ordre général et ne sont pas destinées à traiter les particularités d'une personne ou d'une entité. Bien que nous fassions tout notre possible pour fournir des informations exactes et appropriées, nous ne pouvons garantir que ces informations seront toujours exactes à une date ultérieure. Elles ne peuvent ni ne doivent servir de support à des décisions sans validation par les professionnels ad hoc. KPMG S.A. est le membre français du réseau KPMG International constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse (« KPMG International »). KPMG International ne propose pas de services aux clients. Aucun cabinet membre n'a le droit d'engager KPMG International ou les autres cabinets membres vis-à-vis des tiers. KPMG International n'a le droit d'engager aucun cabinet membre.

© 2019 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. Imprimé en France. Conception et réalisation : Marketing et OLIVER - Février 2019.